



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

Paris, le 8 novembre 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Retour sur la visite officielle de Didier Guillaume en Chine

Du 4 au 6 novembre 2019, dans le cadre de la visite du Président de la République française, le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation s'est rendu en République populaire de Chine. A Shanghai tout d'abord, à l'occasion de la deuxième édition de la China International Import Expo (CIIE), à laquelle ont participé de nombreuses entreprises et interprofessions françaises, à Pékin ensuite, dans le cadre de la visite d'État. Ce déplacement a permis de multiplier les rencontres avec les autorités chinoises et les représentants des professionnels français présents, ainsi que de signer de nombreux accords au bénéfice des filières agricoles et agroalimentaires françaises.

Le 5 novembre à Shanghai, Didier Guillaume a assisté à la cérémonie d'ouverture du CIIE par Emmanuel Macron et Xi Jinping, président de la République populaire de Chine, qui se sont ensuite rendus sur le pavillon France. C'est à cette occasion que le président Xi Jinping a pu procéder à une dégustation de produits français (bœuf, vins ...), ce qui a permis de mettre en avant les ambitions de nos filières d'export, en particulier de la filière de la viande bovine française qui doit désormais pleinement tirer parti de la réouverture du marché chinois, obtenue en 2018 dans le cadre de la 1ère visite du président de la République en Chine.

Marque de l'importance de la France et de son agriculture pour les consommateurs chinois, la rencontre entre le Ministre Didier Guillaume et le Ministre chinois des Douanes a permis d'aborder de nombreux dossiers d'accès au marché et de conforter la confiance que les autorités chinoises placent dans le système de sécurité sanitaire et de traçabilité français. Outre la délivrance de nombreux agréments à l'export pour nos entreprises (11 établissements du secteur porcin et 17 entrepôts frigorifiques), les Ministres ont signé un protocole sur le commerce de la viande de volailles élargi aux espèces autres que le poulet, y compris le foie gras, ainsi qu'un accord permettant d'exporter du matériel génétique porcin en Chine.

Le Ministre a enfin profité de ce déplacement à Shanghai pour aller à la rencontre des entreprises et filières qui portent haut l'excellence française en Chine. Il a notamment rappelé la nécessité d'agir collectivement pour que la ferme France puisse profiter à plein du relais de croissance offert par le marché chinois. Cette mobilisation collective a été illustrée à l'occasion de l'inauguration par Didier Guillaume de « la Crèmerie », vitrine de la filière laitière française, qui a vocation à devenir un lieu de rencontre d'affaires, de formation et de promotion de l'expertise française en matière de produits laitiers, dans le cœur de la capitale économique chinoise.

Contacts presse

Service de presse de Didier GUILLAUME - Tel : 01 49 55 59 74 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr - www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture

Deux accords cadre ont été signés en présence des deux présidents : l'un sur la coopération avec la SAMR (*State administration for market regulation*, Ministère responsable du contrôle des produits sur le marché chinois), l'autre entre le MAA, l'INAO et la CNIPA (*Chinese national intellectual property administration*) portant sur la coopération dans le domaine des indications géographiques agricoles et agroalimentaires. Ce cadre permettra notamment de faciliter l'aboutissement des démarches engagées par la France pour l'enregistrement en Chine des 86 indications géographiques viticoles de Bourgogne.

« Ce protocole constitue une étape substantielle pour la protection juridique et la promotion des IG françaises en Chine, en parallèle à la reconnaissance de cent indications géographiques européennes, acquise dans l'accord paraphé aujourd'hui à Pékin entre l'Union européenne et la Chine. Le protocole et l'accord UE-Chine sont des leviers qui vont favoriser la valorisation du travail des producteurs français en permettant le développement des exportations de nos produits de qualité », s'est réjoui le Ministre Didier Guillaume.

La visite d'État a également permis de donner des perspectives ambitieuses à la relation franco-chinoise, au travers de la signature par les deux chefs d'État d'un plan d'action quinquennal qui liste l'ensemble des sujets prioritaires pour nos deux pays, parmi lesquels l'agriculture et l'agroalimentaire. Les Présidents ont notamment convenu de l'élaboration d'une feuille de route prioritaire sur le zonage pour la Peste Porcine Africaine (PPA), en vue d'aboutir à des résultats concrets au cours de l'année 2020. Il s'agit d'une étape importante compte tenu de l'extension de la PPA dans de nombreuses régions du monde. De même, ce plan d'action quinquennal vise à renforcer la coopération agricole dans tous les domaines pour favoriser les exportations françaises de produits agricoles vers la Chine.

Pour Didier Guillaume, « ce déplacement au plus haut niveau de l'État et placé sous le sceau de l'amitié franco-chinoise, aura une nouvelle fois été marqué par de nombreuses avancées pour l'agriculture et l'agroalimentaire français ».